

Référer le patient vers un autre prestataire

Pourquoi référer ?

La multidisciplinarité, c'est mettre le patient au centre d'un réseau de prestataires qui ont chacun leur propre spécificité et qui collaborent afin d'améliorer la prise en charge. Au sein de ce réseau, basé sur la reconnaissance mutuelle et le partage des responsabilités dans la prise en charge, chacun tient une place précise.

Quand référer ?

Lors de l'anamnèse, repérer les besoins qui ne sont pas liés à ma discipline pour mobiliser des compétences spécifiques permettant de répondre à ces besoins.

Vers qui référer ?

Dans le domaine de l'alimentation, différentes ressources peuvent s'avérer utiles pour le patient :

- Médicales : médecin généraliste, médecin nutritionniste
- Paramédicales : diététicien, infirmier spécialisé
- Sociales et d'aide : psychologue, aide à domicile, restaurant social, restauration collective, repas à domicile, colis alimentaires
- Associatives : ateliers de cuisine, séances d'information, groupe d'échange
- Outils : documentation (brochure, livre, revue), certains sites web (mongeneraliste.be)

Je développe le réseau en me basant sur :

- Mon propre réseau, déjà existant
- Le réseau du patient
- Le bouche-à-oreille, via les échanges entre confrères
- Le soutien d'un Réseau Multidisciplinaire Local
 - à Bruxelles, le RML-B (Helpdesk : 02/375.12.97)

Comment référer?

- Sensibiliser et informer le patient sur l'importance d'aller voir le prestataire renseigné et sur son rôle dans la prise en charge.
- Veiller à communiquer les informations utiles au prestataire (ex : derniers résultats sanguins/urinaires).